

## **Conseil général**

**De et à**

**1545 – CHEVROUX**

**Chevroux, le 10 décembre 2018**

### **Rapport de la commission du port**

**PREAVIS MUNICIPAL N° 09-2018**

**« Demande de crédit pour la construction d'un nouveau débarcadère »**

Au Conseil général, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Un nouveau débarcadère pour le port de Chevroux... une histoire qui ne date pas d'aujourd'hui ! En effet, au début de la circulation des gros bateaux touristiques, à l'époque appelés vapeurs-salons, la configuration de notre port posait déjà des problèmes de manœuvres. Ainsi, en 1873, la Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et Morat menaçait notre commune d'abandonner complètement la station de Chevroux si les conditions d'abordage de ce port n'étaient pas améliorées... Situation identique une bonne centaine d'année plus tard, avec le débarcadère que vous connaissez aujourd'hui et pour lequel nos autorités ont dû se battre régulièrement afin de sauvegarder un minimum de desserte lacustre.

Dans le cadre du réaménagement du port que vous connaissez, nos autorités, en accord avec la Société de Navigation LNM, ont pris la décision de créer un nouveau débarcadère, à l'extérieur du port, ce qui réglerait définitivement tous les problèmes de manœuvres et mettrait notre station sur pied d'égalité avec les autres dessertes du lac. Chevroux restera ainsi une destination importante pour la LNM, destination qui sera intégrée dans ses plans à moyen-long terme, comme annoncé par son directeur actuel M. Rouiller. De plus, des démarches pour le développement du trafic voyageur sont en cours, notamment avec les communes riveraines sud et, d'autre part, le nombre de mouvements/voyageurs est en augmentation.

Concernant le financement de ce projet, la Municipalité a porté son effort sur les subventions cantonales et fédérales. Ainsi, sur un projet chiffré à FRS 2'297'520.-, ce ne sont pas moins de FRS 1'802'000.- qui ont été alloués à ce projet, à savoir :

- 1'452'000.- par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)
- 350'000.- par l'armée suisse. Cette dernière profite du réaménagement de notre port pour démolir son ancienne installation et en reconstruire une nouvelle à côté du débarcadère actuel qui lui, serait démolie. En plus du subside accordé, cette action nous permet de gagner 10 nouvelles places le long de la jetée ouest.

Nous pourrions donc construire ce nouveau débarcadère en déboursant FRS 495'520.-, soit 21% du prix total calculé à ce jour, un montant qui pourrait être réglé par la bourse communale ou par un emprunt. Sur l'aspect financier, nous nous trouvons donc en position extrêmement favorable. Nous ne pouvons que féliciter nos autorités et le Comité de pilotage de leur excellent travail dans ce sens.

Lors de notre entretien avec la Municipalité et le Comité de pilotage du port, les questions ont été abordées de manière sereine et constructive. Les aspects financiers, touristiques, développement durable et matériels ont été discutés à l'entière satisfaction de la commission. Retenons ici deux points, à savoir : la perfectibilité de la future salle d'attente qui méritera une attention particulière quant à sa conception et les arrangements à trouver avec le Cercle de la Voile de Chevroux (CVC) quant au stockage de son matériel dans l'actuel station de pompage et le mât de course pour les régates.

En résumé, tous les aspects en rapport avec ce nouveau débarcadère tendent de manière positive à son acceptation. Si le principal souci, financier, est tout à fait avantageux pour notre commune, l'avenir est aussi largement bénéficiaire sur le plan de la mobilité douce et le développement touristique.

En conclusion, la commission chargée de l'étude de ce projet vous propose, à l'unanimité, d'accepter le préavis municipal N°9/2018 : « Demande de construction d'un nouveau débarcadère » et son financement.

Pour la Commission du port :

Rapporteur



O. Duruz

Membre



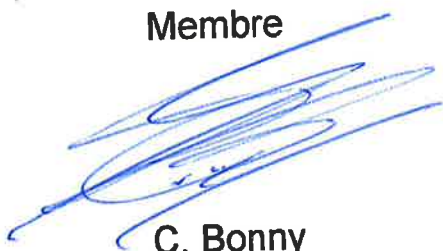
C. Oberholzer

Membre



A. Bonny

Membre



C. Bonny

Membre



R. Cuany

Membre



S. Thévoz

Membre



P. Wolf